



Comment intégrer la RSE dans les contrats IT ?

MASTERCLASS

QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE MASTERCLASS ?

La RSE est aujourd'hui un enjeu pour de nombreuses entreprises et, au-delà de se fixer une stratégie, l'atteinte des objectifs définis dépend de l'implication de chacune des Directions.

La RSE est une ambition collective, chaque métier est concerné et peut / doit apporter sa pierre à l'édifice. Se pose alors la question de la manière de l'intégrer dans les projets IT.

En effet, la réglementation autour de la RSE existe depuis de nombreuses années, pourtant encore peu de projets IT et encore moins de contrats l'intègrent. Cette réglementation est aujourd'hui essentielle, elle devient même incontournable

QUELLES COMPÉTENCES ALLEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

Lors de cette MasterClass, vous saisissez les enjeux de la RSE pour vos contrats et obtiendrez les clés de son intégration dès la rédaction de ceux-ci grâce à l'alliance du juridique et de l'opérationnel DSI.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

- Comprendre les enjeux d'une stratégie RSE, en particulier :
 - En quoi le numérique responsable est un axe majeur à considérer ?
 - Quelle valeur ajoutée et alternatives faut-il en attendre ?
 - En quoi la DSI/Direction Juridique peut servir une politique numérique responsable ?
 - Partager les bonnes pratiques et actions concrètes pour répondre notamment aux questions suivantes :
 - Comment l'IT, qui est au cœur du sujet, peut voire doit, contribuer au respect des réglementations et problématiques concrètes de la RSE ?
 - Comment la DSI/Direction juridique peut être/devenir un partenaire pour la direction générale et les équipes métiers au service du numérique responsable ?

- Contrats IT : les astuces pour intégrer la réglementation RSE, en particulier celle du numérique responsable, dans les contrats IT.
- Quelles sont les évolutions réglementaires à venir en matière de RSE, le numérique responsable ? Comment les anticiper ?

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Toute personne qui souhaite acquérir les bons réflexes pour intégrer la RSE dans les contrats IT.

COMMENT ÊTES-VOUS ÉVALUÉS ?

Vous êtes encadrés par des Avocats qui traitent de ces enjeux au quotidien dans leur métier. L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le stagiaire (auto-évaluation) et/ou le formateur.

Évaluation de l'action de formation :

- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- À froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS

Durée : 3h

Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques : Présentiel, distanciel et hybride

Prochaine session : une session par mois, date à confirmer avec ITLAW Avocats

Prix : 510 € HT par personne

Pour vous inscrire contactez par e-mail : formation@itlaw.fr

Une question ? 01.83.62.61.75

L'équipe d'ITLAW Avocats

Faites appel à une équipe d'avocats experts, multipotentielle et humaine disposant des « hard skills » et « soft skills » indispensables pour vous former. Gagnez en efficacité et pragmatisme !

Accès PMR non disponible en présentiel - Pour toute demande relative à l'**accessibilité aux personnes en situation de handicap**, contactez Jessika CANDELA au 01.83.62.59.13 ou à jessika.candela@itlaw.fr



281 Rue de Vaugirard
75015 Paris

01.83.62.61.75
formation@itlaw.fr